

# LA CELLULE ENVIRONNEMENT BRUXELLES CONSULTE SES DÉLÉGUÉS



**Cellule environnement**  
Régionale bruxelloise CGSLB

**L'environnement : également une préoccupation syndicale... près de 65% des délégués bruxellois de la CGSLB estiment que oui. Le monde syndical doit se saisir du volet de la gestion environnementale en entreprise car l'environnement à une répercussion sur notre qualité de vie au travail et en dehors tant au présent que pour les générations futures.**

La cellule environnement de la Régionale bruxelloise de la CGSLB a mené son enquête auprès de ses délégués. Les résultats de l'enquête sont significatifs, parfois interpellants, mais pas révolutionnaires. Le monde bruxellois du travail a compris que l'environnement est l'affaire de tous et donc également celles des entreprises. De nombreuses entreprises bruxelloises ont mis sur pied des actions environnementales dans le courant de l'année écoulée.

## Le rôle du syndicat

Pour une grande majorité des délégués bruxellois, les représentants des travailleurs ont un rôle à jouer dans le respect de l'environnement de la part de leur entreprise.

Le délégué syndical a un rôle de sensibilisation auprès de ses collègues et de son employeur. Il existe différentes structures dans lesquelles le délégué peut mettre en évidence les lacunes environnementales, promouvoir des idées plus écologiques et encourager la prise de décision. L'équipe syndicale peut s'appuyer sur les compétences spécifiques et complémentaires des trois organes de concertation (CPPT, CE et DS) pour mener des actions environnementales cohérentes et concertées.

Dans certaines entreprises, les délégués ont pu, après de longues négociations, aboutir à des avancées environnementales.

## Grand absent

Le syndicat est le grand absent du processus de labellisation. Les entreprises bruxelloises qui mettent en oeuvre de bonnes pratiques de gestion environnementale peuvent obtenir une reconnaissance officielle de la Région de Bruxelles-Capitale. Le label «Entreprise écodynamique» récompense le dynamisme et le progrès environnemental.

Le processus de labellisation tel qu'existant actuellement ne prévoit pas l'implication des représentants des travailleurs. Dans de nombreuses entreprises, le délégué n'apprend la participation de son employeur à une labellisation qu'une fois celle-ci terminée.

La Régionale bruxelloise estime cela préoccupant, étant donné que lors de ce processus, l'employeur prend des décisions qui peuvent avoir des répercussions sur les conditions de travail de certains travailleurs. De ce fait, la Régionale bruxelloise de la CGSLB demande la concertation et l'implication des représentants des travailleurs dans le processus de labellisation, et ce, afin qu'ils deviennent partie prenante.

## Motivations

De plus en plus d'entreprises ajoutent le respect de l'environnement à leurs objectifs de travail. Selon près de la moitié des répondants à notre enquête, les préoccupations environnementales dans le chef de l'employeur sont influencées par des motivations autres que purement écologiques. Selon nos délégués, les employeurs s'activent plus fréquemment s'ils ont un avantage soit en matière d'image de marque soit financier (primes, réduction fiscale...), d'autres employeurs ne s'activent uniquement que s'il y a des obligations légales à mettre en oeuvre des actions environnementales. Un exemple marquant a été le passage en 2010 au tri obligatoire pour les déchets.

Les délégués estiment que les travailleurs sont à différents degrés prêts à s'investir et à changer leurs habitudes quotidiennes au travail pour un meilleur environnement.

Bien sûr cela ne coulera pas de source partout, et nécessitera pour certains de revenir à la charge plusieurs fois.

## Et la mobilité ?

Malgré les nombreux problèmes de mobilité à Bruxelles, congestion, pollution de l'air etc., la mobilité n'apparaît pas comme une préoccupation majeure des employeurs, malgré les demandes syndicales d'une plus grande intervention de l'employeur dans les frais des modes de déplacement alternatifs (transport en commun, vélo...).

Certains de nos délégués militent pour une augmentation du covoiturage et une diminution de l'utilisation des voitures de sociétés.

*Yael HUYSE*

